

Lundi 4 Septembre 2023

Les marais de l'Île d'Olonne et la baie des Sables-d'Olonne			
Camping	Sortie à droite D80, après le 2 ^{ème} rond-point à gauche D109, après avoir traversé le pont Vo à gauche, stop à gauche 2 ^{ème} stop à gauche D87, prendre l'impasse à droite et de suite à droite qui passe derrière l'église.		
Saint-Mathurin	À la maison médicale route à droite <i>rue des Muriers</i> , au stop à gauche direction Centre, <i>rue De Gaulle</i> , à droite avant l'église <i>rue de Richelieu</i> .	Église	6,5
Vairé	À droite D32 <i>rue Georges Clémenceau</i> , à la sortie du bourg à gauche D54, au lieu-dit La Corde. Possibilité 300 m en A R, de regarder le menhir de la Crulière appelé Menhir du Diable.	Église, café, Boulangerie	13
Brem-sur-Mer	<i>Rue du Maréchal De Lattre de Tassigny</i> , à droite <i>rue Clémenceau</i> , au stop tout droit <i>rue Saint-Nicolas</i> et prendre voie cyclable sur la gauche, au Y dans le virage quitter voie cyclable <i>rue Saint-Nicolas</i> , <i>rue des Écoles</i> , <i>rue Saint-Martin</i> , <i>rue du Prieuré</i> , prendre <i>rue du Château</i> , (petit plateau) à droite <i>rue des Caves</i> , au T à droite <i>rue des Vallées</i> , au cédez-le-passage traverser D38 en face <i>rue de L'Écours</i> , au stop à droite <i>rue du Brandais</i> direction Parc des Dunes voie cyclable sur la gauche jusqu'au parking.	Église Saint-Nicolas Cimetière, Croix Hosannière, Motte Féodale. Plage des Dunes.	20
Plage des Dunes	Demi-tour, à droite Vendée à vélo <i>rue des Gabelous</i> , tout droit au sens interdit, au croisement à droite route <i>des Sables</i> après le pont de La Gachère au petit rond-point, continuer sur voie cyclable passage en forêt, sortie du tunnel prendre sur la droite voie cyclable, avant le prochain cédez-le-passage, à gauche et continuer sur la voie cyclable, après le Fief Guédon quitter la voie cyclable <i>rue des Barres</i> , au stop à Champclou à gauche D87 et avant le pont de La Vertonne à droite voie cyclable (mal entretenue). Pique-nique à l'écluse au stop tout droit <i>rue de L'Alouette</i> , à gauche suivre Vendée à Vélo, gauche droite à la passerelle en bois, à la fin de la piste à droite, au pont de La Forcerie à gauche D87 route <i>de la Forêt</i> .	Les Marais de L'Ile d'Olonne Les Salines	22
La Chaume	D87, au rond-point à droite <i>rue des Branches</i> , 2 ^{ème} rond-point direction cimetièrre de la Rénaïs <i>plage de La Paracou</i> , <i>rue de la Bonne Vierge</i> , au rond-point <i>rue des Conserveries</i> , <i>rue de L'Aiguillon</i> , à gauche <i>rue de Bargeouri</i> , voie cyclable en suivant la côte.	Phare des Barges Phare de l'Armendèche, Prieuré Saint-Nicolas, Tour d'Arundel	44
Les Sables-d'Olonne	Traverser le port de plaisance par <i>le quai Amiral de la Gravière</i> , suivre voie cyclable <i>boulevard de l'Ile Vertime</i> , <i>rue Nicot</i> , <i>rue de la Poissonnerie</i> , <i>rue Octave Voyer</i> , <i>quai Ernest de Franqueville</i> , <i>quai René Guiné</i> , <i>quai Dingler</i> , <i>promenade Wilson</i> , <i>promenade de l'Amiral Lafargue</i> , Au Casino à droite voie cyclable et 2 ^{ème} à gauche <i>rue du Boulet Rouge sur la gauche</i> puis <i>rue de la Patrie sur la droite</i> (voie en sens unique), place de l'église et <i>rue de l'église</i> , au bout à droite <i>rue Travot</i> (à ne pas rater l'île Penotte , rue d'Assas) retour sur le remblai <i>promenade Georges Clémenceau</i> , <i>promenade Georges Godet D32A</i> , <i>promenade J. Filzgerald Kennedy</i> .	Port de Plaisance et de pêche, Baie et plage, Église Notre-Dame-de-Bon-Port, Halles centrales, l'Ile Penotte, Lac de Tanchet.	49
École de voile	Au rond-point de l'école de voile à gauche <i>avenue du Lac</i> , à la fin du lac prendre voie cyclable coté gauche de la route <i>du Tour de France</i> , au rond-point à gauche <i>avenue Rhin et Danube</i> , au rond-point à droite <i>rue Léon Jaunet</i> , <i>rue Eugène Gréau</i> , <i>rue du Docteur Schweitzer</i> , au feu tout droit et à droite <i>rue des Nouettes</i> , au rond-point 3 ^{ème} à droite <i>rue Parmentier</i> et 1 ^{ère} à droite <i>rue Victor Cornil</i> , au stop tout droit, 2 ^{ème} stop en face et de suite à gauche <i>rue de la Poitevinière</i> , au rond-point en face. Au stop en face voie interdite et 1 ^{ère} à droite, au stop <i>rue d'Olonne</i> à gauche, au stop à gauche et au rond-point à droite.	Parc des Sports et casino de La Rudelière	52
Pierre Levée	Demi-tour D80 à gauche.	Château de Pierre-Levée et menhir	60
Camping	Dénivelé + 384m		65